

Un exemple : le cinquantenaire du ministère de la Culture et de la Communication

Geneviève Gentil

Citer ce document / Cite this document :

Gentil Geneviève. Un exemple : le cinquantenaire du ministère de la Culture et de la Communication. In: La Gazette des archives, n°236, 2014. Commémorer. pp. 63-69;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2014_num_236_4_5163

Document généré le 15/03/2017

Un exemple : le cinquanteaire du ministère de la Culture et de la Communication

Geneviève GENTIL

Le présent article illustre celui de Florence Descamps. Ce qui m'amène à vous présenter rapidement le Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication.

Créé en mars 1993, ce comité est un bon exemple des comités ministériels du dernier quart du XX^e siècle. Installé en lien étroit avec les sciences humaines et sociales, car notre président fondateur fut Augustin Girard, ancien chef du service des études et recherches du ministère de la Culture, le comité est né « sous l'aile » de ce service qui nous a hébergé matériellement et financièrement les premières années. Cet ancrage institutionnel a permis dès le départ une orientation historique et scientifique des travaux.

Les membres du comité répondent à la caractéristique d'un comité dont la composition est tripartite : historiens, administrateurs en poste et administrateurs à la retraite.

Par ailleurs, dès l'origine, l'accent a été mis sur l'importance des publications réalisées à partir des travaux universitaires que nous ne pouvions pas, le plus souvent, rétribuer, et leurs auteurs apprécient d'être édités dans de bonnes conditions. Nous avons donc ouvert une collection à la Documentation française et, à ce jour, nous avons publié une cinquantaine d'ouvrages.

Dernière remarque, qui n'est pas sans importance, la décision ministérielle de créer un comité d'histoire avait été actée en conclusion d'un colloque organisé par le service des études et recherches pour le trentième anniversaire du ministère en 1989, même si le comité n'est effectivement créé que plus tard, en 1993.

La double dimension commémorative et sciences sociales est donc présente dès notre création.

En conséquence, lorsque les responsables du comité ont vu s'approcher la date du cinquantième anniversaire du ministère, il leur a semblé opportun de s'en préoccuper activement.

Anticiper la demande

C'est pourquoi, dès le 16 mai 2006, le vice-président du comité, Christian Pattyn (qui faisait à cette date l'intérim d'Augustin Girard), attire l'attention du ministre Renaud Donnedieu de Vabres par la note dont voici un extrait :

« 1959-2009, le ministère chargé des Affaires culturelles aura cinquante ans : occasion, non seulement de célébrer une fois de plus l'acte de création lui-même dû à la rencontre de personnages exceptionnels, mais de réfléchir sur la destinée et les fruits de cet acte fondateur ; occasion aussi d'explorer le chemin parcouru et d'évaluer le rayonnement de cette idée surprenante : isoler dans l'organisation gouvernementale un ministère spécifiquement chargé d'une politique publique pour la vie culturelle.

Il s'agit donc de mesurer le chemin parcouru dans notre pays dans l'ensemble des domaines de compétence de notre ministère, avec le concours de toutes les composantes de ce ministère et des établissements placés sous sa tutelle.

Il s'agit surtout de montrer comment, en moins d'un demi-siècle, des pays indifférents, sceptiques et goguenards en 1959 ont progressivement suivi l'exemple français.

Le ministère français de la Culture étant devenu progressivement la référence incontournable, sinon l'exemple à suivre, en particulier pour le périmètre à donner à un ministère chargé de la vie culturelle, on pourrait imaginer de sensibiliser l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne sur ce projet. L'existence de notre ministère et la création progressive de ministères de la culture dans de nombreux États n'a en effet pas été sans incidences sur les organismes internationaux et communautaires.

Ces premières idées ont été présentées et validées au cours d'un entretien du bureau du Comité d'histoire avec M. Jean-Luc Blouët, conseiller technique auprès du ministre, le 2 mars 2006. Le Comité d'histoire, qui devait se réunir prochainement, sera une première occasion de recueillir des réactions sur ces orientations »¹.

¹ Extrait de la note du 16 mai 2006, rédigée par Christian Pattyn, vice-président du Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication.

L'appel à communications

Malgré cette note et une relance le 22 juin 2006, le cabinet du ministre ne prend pas de décision, ce qui amène le secrétariat général du comité à engager de sa propre initiative, en mars 2007, sous la direction du vice-président scientifique, Philippe Poirrier¹, un appel à communications auprès de son réseau de correspondants étrangers, dont on trouvera ci-dessous des extraits :

«La perspective que nous souhaitons développer est celle d'une histoire comparée des politiques publiques de la culture [...] Une large introduction mettra en perspective la dimension comparative [...].

[...] La dimension historique est essentielle (évolution des processus sociaux, politiques et culturels dans le temps) : la période considérée (la seconde moitié du vingtième siècle) correspond à une phase d'institutionnalisation des politiques culturelles ; ce qui se traduit notamment par la création dans certains pays de "ministère de la Culture". La date de 1945 doit être comprise avec souplesse : selon les configurations nationales, une plus large période peut être prise en compte afin de mieux comprendre la situation contemporaine.

La mise en évidence des architectures administratives, à l'échelle des États et des collectivités locales, est importante, mais ne doit pas à elle seule constituer la totalité de la contribution. Il est nécessaire de dépasser la seule histoire administrative afin de permettre de rendre compte des processus de décision mis en œuvre [...].

Au final, il est nécessaire de s'interroger sur le rôle des pouvoirs publics dans l'évolution des pratiques culturelles et de la vie culturelle des pays considérés. Plus largement, pourquoi la culture fait-elle l'objet d'une intervention des pouvoirs dans un certain nombre de pays, pourquoi est-elle délaissée dans d'autres.

En filigrane, le Comité d'histoire du ministère de la Culture souhaite mesurer, à l'occasion du cinquantenaire de la création d'un ministère de la Culture en France, si celle-ci a pu avoir ou pas sur un certain nombre d'autres pays un effet d'entraînement, quelle qu'ait été ensuite l'adaptation de notre "modèle" »².

Parallèlement au lancement de cet appel et lors de l'arrivée de la ministre Christine Albanel en mai 2007, le vice-président saisit le nouveau directeur de cabinet, Jean-François Hébert (note du 31 mai 2007).

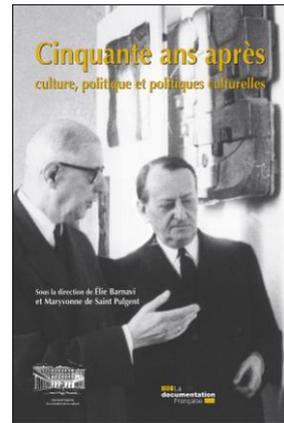
¹ Philippe Poirrier est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bourgogne.

² Extraits de l'appel à communication du Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, centre Georges Chevrier (UMR 5605), mars 2007.

Ce n'est qu'à la nomination de la nouvelle présidente du comité, Maryvonne de Saint Pulgent, en novembre 2007, que les propositions du comité sont prises en compte. La ministre Christine Albanel demande au comité d'organiser un grand colloque qui devra clore l'année du cinquantenaire en octobre 2009.

Un colloque international

Sur le conseil de Pierre Nora, Maryvonne de Saint Pulgent propose à la ministre de confier la direction scientifique du colloque à Élie Barnavi, historien israélien de renom et ancien ambassadeur d'Israël en France. Cette nomination engage définitivement le colloque dans la perspective historique et comparatiste souhaitée par le comité. Durant sa préparation, les réponses des correspondants étrangers arrivent et confortent le groupe de travail dans le choix des différents thèmes. La communication¹ de Pierre-Michel Menger put donc bénéficier d'une partie des réponses.



Les thèmes retenus – la construction de l'Europe, les aides à la création, le patrimoine, les industries culturelles et le développement régional – sont au cœur des préoccupations de tous les responsables des politiques culturelles en Europe et même, plus largement, dans le monde.

Si lors du colloque chaque thème fut introduit par un chercheur français, les tables rondes ont réuni des chercheurs, des administrateurs ou des professionnels de nationalité très diverses et, pour assurer le lien avec la problématique française, la présidence en fut confiée à un ancien ministre de la Culture et l'animation à un journaliste spécialiste des politiques culturelles.

Ainsi, dans la lettre d'information du ministère de la Culture et de la Communication de septembre 2009, un article d'Élie Barnavi a annoncé le colloque sous le titre « Ouvrir les politiques culturelles au vent du large... » :

¹ MENGER (Pierre-Michel), « Les politiques culturelles dans le temps et dans l'espace européens, modèle et évolution », dans BARNAVI (Élie) et SAINT PULGENT (de) (Maryvonne) (dir.), *Cinquante ans après : culture, politique et politiques culturelles*, Comité d'histoire du ministère de la Culture, Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS), Paris, La Documentation française, 2010, p. 43-79.

« Le caractère international de ces journées s'est imposé à nous tous avec la force de l'évidence. La France reste une grande puissance culturelle, et il eût été inconcevable qu'un colloque consacré à ses politiques culturelles ne s'ouvre pas au vent du large. Vous savez, il n'y a pas que l'économie qui se soit mondialisée. Regarder ce qui se passe ailleurs, comparer, confronter les expériences, quoi de plus stimulant »¹.

Le colloque s'est tenu les 13, 14 et 15 octobre 2009 à l'Opéra Comique et les actes ont été publiés dès octobre 2010.

Participation du Comité d'histoire du ministère de la Culture aux différentes manifestations

Si cette manifestation qui a réuni près de six cents participants a été le point fort de l'apport du comité à la célébration du cinquantenaire du ministère, le secrétariat général du comité a veillé à être présent dans le groupe de pilotage de l'ensemble de l'organisation et s'est associé aux différents travaux, notamment :

- un CD audio « La culture en débat » a été réalisé et diffusé à tout le personnel ;
- une sélection des discours des ministres et une chronologie a été établie pour le site du ministère ;
- un ouvrage *Une ambition partagée ? La coopération entre le ministère de la Culture et les collectivités territoriales 1959-2009* a été publié² et a fait l'objet d'une journée d'étude au Sénat (11 décembre 2009) ;
- la présidente du comité Maryvonne de Saint Pulgent a réalisé dans la collection « Découvertes » chez Gallimard un ouvrage (tiré à 10 000 exemplaires) qui présente l'action des ministres : *Culture et Communication, les missions d'un grand ministère*³ ;

¹ Lettre d'information du ministère de la Culture et de la Communication, n° 108, septembre 2009, p. 15-16.

² POIRRIER (Philippe) et RIZZARDO (René) (dir.), *Une ambition partagée ? La coopération entre le ministère de la Culture et les collectivités territoriales 1959-2009*, Paris, La Documentation française, collection « Travaux et documents », 2009.

³ SAINT PULGENT (de) (Maryvonne), *Culture et Communication, les missions d'un grand ministère*, Paris, Gallimard, collection « Découvertes », 2009.

▪ sans oublier notre collaboration à la recherche d'archives pour l'exposition montée par la mission des archives du ministère dans le hall des Bons Enfants.

Conclusion

Avec le recul quelle conclusion tirer de la participation du Comité d'histoire du ministère de la Culture à ce cinquantenaire ?

Sur le plan des relations avec le nouveau ministre Frédéric Mitterrand, nommé en juin 2009, cela a permis de situer le rôle du comité à un bon niveau. Le nouveau ministre bénéficiait, à son arrivée, d'un colloque international lui donnant l'occasion de prendre des contacts avec des personnalités étrangères et de rencontrer plusieurs de ses prédécesseurs. Cela a beaucoup facilité les contacts ultérieurs et la publication rapide des actes était une de ses fiertés.

Sur le plan des relations avec le monde universitaire, la qualité des communications¹ et leur grande liberté d'expression a contribué à conforter l'image du sérieux scientifique du comité.

Par ailleurs, nous avons pu exploiter les réponses² à l'appel à communications en publiant un ouvrage³ introduit par une large synthèse de Philippe Poirrier, et une postface de Pierre-Michel Menger, directeur de recherche au CNRS. Ce volume fut bien accueilli par la communauté scientifique et je n'en citerai pour preuve, parmi les nombreuses recensions françaises et étrangères, que la conclusion de Sylvia Girel dans *Sociologie de l'art* :



¹ Élie Barnavi, Antoine Compagnon, Pierre-Michel Menger, Pierre Nora, Jean-Noël Jeanneney, Krzysztof Pomian, Jacques Revel et Jean-François Chougnnet.

² Pays ayant répondu : Allemagne, Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Chili, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

³ POIRRIER (Philippe) (dir.), *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde, 1945-2011*, Comité d'histoire du ministère de la Culture, Paris, La Documentation française, 2011.

« Cet ouvrage collectif, parce qu'il permet de poser les bases d'une analyse comparative "aujourd'hui et maintenant", tout autant que parce qu'il servira de point de repère et de socle de comparaison pour les analyses à venir, se révèle aussi intéressant qu'incontournable pour qui s'intéresse à l'analyse des politiques culturelles dans nos sociétés contemporaines »¹.

De plus, une journée d'étude a été organisée autour de ce livre en invitant les auteurs et d'autres chercheurs n'ayant pas participé à cet ouvrage. Le compte rendu de la séance a été publié dans la revue en ligne de l'université de Bourgogne *Territoires contemporains* sous le titre « Démocratiser la culture »². On y trouve notamment deux articles assez percutants : l'un de Laurent Martin, « La démocratisation de la culture en France : une ambition obsolète ? », et l'autre d'Anne-Marie Autissier, « Quels contenus pour la démocratisation culturelle dans l'Europe du XXI^e siècle ? »

Ces travaux sur les politiques culturelles hors de France ont également permis d'organiser entre octobre 2012 et mai 2014 quinze séances d'un séminaire, en collaboration avec le Centre d'histoire de Sciences Po (CHSP), durant lequel une cinquantaine de chercheurs ont été auditionnés autour du thème de la démocratisation de la culture ; leurs communications sont publiées sur le carnet de recherches du Comité d'histoire du ministère de la Culture, disponible sur hypothèses.org³.

Comme Florence Descamps le dit très bien, un comité d'histoire doit jouer sans cesse sur les deux claviers « mémoire » et « histoire »⁴, et parfois les commémorations sont des occasions qu'il ne faut pas négliger : il peut en découler des résultats inattendus et très bénéfiques.

Geneviève GENTIL
Secrétaire générale du Comité d'histoire
Ministère de la Culture et de la Communication
genevieve.gentil@culture.gouv.fr

¹ GIREL (Sylvia) dans *Sociologie de l'art*, n° 20, 2012, p. 119-126.

² MARTIN (Laurent) et POIRRIER (Philippe) (dir.), « Démocratiser la culture », *Territoires contemporains*, n° 5, avril 2013.

³ <http://chmcc.hypotheses.org/>

⁴ Voir l'article de Florence Descamps, *supra*, p. 53.